

Le Tribunal de commerce

- **Existant dans la plupart des ressorts ou suppléé par une chambre commerciale rattaché au TJ**
- **Composé de Juges consulaires élus par leurs pairs (commerçants ou dirigeants de sociétés)**
- **Compétences :**
 - *Litiges entre commerçants et/ou sociétés commerciales et/ou exécution d'actes de commerce*
 - *Difficultés des entreprises (procédures de sauvegarde, RJ & LJ)*
 - *Tenue du Registre du commerce et des sociétés*